

Claire Amitié et les associations Clair Logis

UN PEU D'HISTOIRE

En 1946, Thérèse CORNILLE (1917 – 1989), militante chrétienne, prenant conscience de la misère des jeunes travailleurs du monde ouvrier au sortir de la deuxième guerre mondiale crée à Roubaix des foyers où ces jeunes sont accueillis comme dans une famille. Puis en 1954, Thérèse CORNILLE ouvre son premier foyer CLAIR LOGIS à Paris, sous l'égide de CLAIRE AMITIE. Cette dernière est une Association de laïques féminines consacrées dont la mission est d'offrir à de jeunes femmes et de jeunes mères particulièrement défavorisées de nouvelles chances de se construire personnellement et de prendre leur place dans la famille et dans la société. À la mort de Thérèse CORNILLE, Christiane MULLER a poursuivi son œuvre.

Au fil des années, CLAIRE AMITIE a créé en France des associations CLAIR LOGIS pour gérer ses foyers. Aujourd'hui, huit maisons existent à Paris, Nogent sur Marne, Champigny sur Marne, Bry sur Marne, Nancy et Troyes. Six sont reconnus comme Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (C.H.R.S.); Deux le sont comme Centres Maternels. Tous sont donc soumis au contrôle des autorités publiques.

En 1962, CLAIRE AMITIE s'étend à l'étranger. Il existe actuellement six foyers en Afrique, un au Cambodge et un au Brésil. Tous ces foyers sont désormais regroupés au sein d'une association, CLAIR LOGIS INTERNATIONAL. Aujourd'hui, dans le respect de l'idéal de Thérèse CORNILLE, plus de cent cinquante animatrices et collaborateurs, tous professionnels, sont au service de ces femmes et parfois de leurs jeunes enfants.

Ils sont soutenus par un réseau d'amis de plus en plus nombreux qui leur apportent fidèlement un soutien moral et les aident financièrement pour l'entretien des foyers existants et la réalisation de leurs projets.

LA FINALITE des Foyers : ACCUEILLIR, RÉORIENTER, FORMER et REINSERER.

ACCUEILLIR :

Thérèse CORNILLE se plaisait à rappeler que les jeunes femmes accueillies sont souvent pauvres de biens matériels, de connaissances, de qualification et de considération. Il convient de leur procurer la chaleur d'un accueil familial, une écoute respectueuse de leur liberté, une maison belle et agréable, une table généreuse et animée, des occasions d'échanges interculturels. Car la famille demeure la cellule fondamentale de la société contemporaine et le lieu de l'apprentissage de la solidarité, de la responsabilité et de la liberté. Cet accueil permet aux jeunes de se confronter à une forme d'autorité, d'évoluer avec des repères simples et sécurisants.

C'est ainsi que dès leur arrivée elles sont informées des règles de vie et du projet éducatif de l'établissement et elles sont appelées à y donner un accord explicite et écrit. Durant l'accompagnement, les associations sont garantes de la sécurité affective, morale, physique et matérielle de la personne accueillie.

RÉORIENTER, FORMER et REINSERER :

Il s'agit d'abord d'évaluer les besoins et les aspirations des jeunes pour leur apporter une réponse adaptée à chaque situation. L'accompagnement au quotidien et à long terme doit les conduire à une vie stable, à un degré d'autonomie suffisant pour qu'elles puissent prendre leur place dans la société. L'objectif est d'élaborer avec la jeune femme un projet individualisé. Son libre consentement est toujours recherché. Pour raviver l'espérance des jeunes femmes, les établissements leur donnent des formations personnalisées aussi bien humaine, culturelle que professionnelles. Ces formations sont données avec le souci de développer leur sens des responsabilités et leur ouverture aux réalités du monde du travail. Leur présence dans le foyer peut durer, selon le rythme de franchissement des étapes de la formation, de quelques mois à plusieurs années.

En 2012, c'est plus 1250 jeunes femmes qui se préparent à une nouvelle vie au sein de nos maisons.

